



CAPA Jardinier **Paysagiste**



7 Route de Francescas-7600 Nérac 1. 05 53 97 40 10 cfppa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

Acquérir des compétences pour devenir salarié(e) dans le secteur des aménagements paysagers.

formation

Le CAPA est centré sur la pratique professionnelle tout en apportant savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

UCG1: Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repère sociaux

UCG2: Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

UCG3: Interagir avec son environnement social

UCP1: Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

UCP2: Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

UCP3: Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

UCARE: Construction bois

LES MODES de validations

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Jardinier Paysagiste est un diplôme (niveau 3) organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

Autre voie d'obtention du diplôme : la VAE

MÉTHODES **pédagogiques**

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise, accompagnement individuel renforcé.

LES CERTIFICATIONS supplémentaires

SST

LE PUBLIC

Tous les publics sont concernés : salariés souhaitant se professionnaliser, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle, saisonnier, etc.





CAPA Jardinier Paysagiste

EMPLOIS VISÉS



Le titulaire du CAPA JP peut travailler dans une entreprise privé du paysage ou du service espaces verts d'une collectivité.

un service d'information et d'accompagnement vous aide à définir votre parcours

contactez-nous 05 53 97 40 10

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire et compter

ORGANISATION de la formation

- Lieu : CFPPA47 Site de Nérac
- Date : de septembre à juin
- Durée: 1128h
- Rythme: 800h en centre et 300h de stages en entreprise

La formation proposée s'articule sur l'alternance de cours théoriques et de périodes de stages en entreprise.

Possibilité d'individualisation de parcours, nous contacter.

SUITE de parcours

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) : Bac Professionnel Aménagements Paysagers / BP Aménagements Paysagers

Pour acquérir des compétences supplémentaires : CS Arboriste Elagueur / CS Constructions Paysagères

COÛT de la formation

Les coûts pédagogiques sont variables en fonction de votre situation. Plusieurs modalités de prise en charge, nous contacter pour l'établissement d'un devis.

AUTRES informations

Nombre de places ouvertes : de 6 à 12 places

Inscriptions: demandeurs d'emploi,

contacter votre conseiller (France Travail, Mission locale,

CapEmploi)

Dispositif de formation ouvert en HSP (Habilitation de Service Public)

ACCESSIBILITE:

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

WWW.AGROCAMPUS47.FR









